

Appellation commerciale : UMH Cellule sur RENAULT MASTER



Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

Titulaire :  GROUPE UGAP

Disponibilité du marché : du 10/09/2018 au 09/09/2022  
Soumis à révision et à reconduction

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Châssis

Sur châssis plancher cabine RENAULT MASTER, empattement 3682 mm, pavillon surélevé. PTAC de 4500 kg, réalisé par remplacement de l'essieu arrière d'origine constructeur par une suspension de marque MORICE.  
Version X62, traction, transmission 4x2, direction assistée / réservoir GO 105L.  
Motorisation turbo diesel : 2,3L dCi - 145cv Energy - Euro 6 avec FAP.  
Boîte de vitesses mécanique avec six rapports avant et une marche arrière.  
ABS (obligatoire), avec EBV, et Assistance au Freinage d'Urgence (AFU).  
Plusieurs options proposées.

Cabine

Cabine de conduite trois places (sellerie tissu).  
Couleur blanche conforme à la réglementation.  
Pack électrique comprenant lève-vitres avant électriques, condamnation centralisée des portes avec télécommande, condamnation automatique des ouvrants en roulant, et rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants.  
Climatisation d'origine constructeur en cabine de conduite.  
Options constructeur intégrées : antibrouillards, airbags passagers, radar de recul, ralenti-accélééré.  
Plusieurs options proposées.



Dimensions

Longueur maximale : 6 222 mm marchepied inclus.  
Largeur hors tout : 2 096 mm rétroviseurs extérieurs rabattables exclus.  
Hauteur hors tout : 2 740 mm avec signalisation lumineuse hors antenne.  
Largeur au-dessus des passages de roues : 1 950 mm.  
Hauteur intérieure : 1 950 mm.  
Longueur intérieure : 3 500 mm.



Aménagement général

Cellule profilée grand volume de type DEPOSABLE.  
Panneaux latéraux et pavillon en matériau composite, avec renfort de structure composite renforcés par des tôles en acier électro zinguées double face et/ou aluminium, afin de fixer les éléments intérieurs.  
Isolation thermique et phonique des parois par laine de verre (épaisseur 45 mm).  
Systèmes de maintien et fixations de l'équipement de la cellule sanitaire soumis à une force de 10 g.  
L'ensemble des modifications apportées dans le cadre de la transformation est réalisé sous couvert du constructeur. La garantie constructeur est conservée dans son intégralité.  
Accès à la cellule sanitaire par la porte latérale droite battante avec vitre fixe, formant issue de secours aux dimensions normalisées.  
Portes arrière battantes vitrées ouvrant à 90 et 180°.  
Deux coffres latéraux extérieurs avant droit et gauche, pour logement du matériel, fermeture par rideau avec serrure à clé couplée à la fermeture centralisée.  
Habillage complet de la cellule sanitaire (pavillon, cloison de séparation, panneaux latéraux...) en polyester armé de fibre de verre finition gel-coat, ne présentant aucune saillie dangereuse, entièrement démontable, avec isolation thermique et phonique de l'ensemble (laine de verre) et permettant le lavage suivant les procédés usuels de désinfection.  
Collection polyester dotée en surface d'une finition gel-coat de composition : ISO N.P.G : Additif antibactérien à base d'ions d'argent encapsulés dans un matériau céramique, ce gel-coat permet de protéger efficacement contre un grand nombre de bactéries et de moisissures. Il agit en « privant » de nourriture les microbes qui ne peuvent alors plus se développer, évitant ainsi les odeurs.  
Plancher polyester de couleur gris foncé, renforcé par nid d'abeille aluminium d'épaisseur 27 mm (absence de bois afin d'éviter un vieillissement prématuré). Il est antidérapant, compatible avec l'usage des bottes type "incendie", résistant à l'usure mécanique intensive due aux frottements.  
Ces bords relevés de 100 mm et l'ensemble des angles arrondis facilitent le nettoyage et la désinfection suivant les procédés usuels.  
L'ensemble monobloc remonte le long des parois et des meubles et assure une parfaite étanchéité.  
L'ensemble des vitres latérales et arrière de la cellule sanitaire est opacifié au 2/3.  
Marchepied arrière fixe.  
Plusieurs options proposées.

Véhicules transports sanitaires sur plancher-cabine UMH



Appellation commerciale : UMH Cellule sur RENAULT MASTER

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Espace sanitaire

Appareil d'extraction et de ventilation en partie haute centrale de la cellule.  
 Chauffage autonome.  
 Climatisation de la cellule sanitaire.  
 Table support brancard hydropneumatique STEM EDEN.  
 De base, brancard/portoir monobloc CHAPUIS 240 CA et ancrage de marque CHAPUIS conforme à la NF EN 1865.  
 Deux sièges homologués M1 pour le transport de personnel et de victime.  
 Baie arrière droite pour améliorer la visibilité des accompagnants.  
 Meuble frontal en contreplaqué stratifié deux faces avec neuf tiroirs.  
 La partie supérieure avec rebord antichute et étanche en polyester.  
 Un emplacement pour l'ensemble du matériel médical embarqué, sacs, chaise portoir, plan dur, brancard cuillère, matelas, ...  
 Deux mains courantes sur la longueur du pavillon.  
 Des rangements avec porte en façade en polycarbonate au niveau de la capucine et des parois latérales hautes.  
 Une paroi technique côté gauche permettant de fixer une batterie de supports disponibles en option (tablette, aspirateur, défibrillateur, ...)  
 Emplacements de bouteilles oxygène de contenance 5 litres et 15 litres.  
 Réseau de distribution d'oxygène et de vide.  
 Plusieurs options proposées.



Équipements électriques

Seconde batterie 12 Volts.  
 Coupe-batterie mécanique sous le siège conducteur en cabine.  
 Prise de charge 220 Volts avec anti-démarrage et différentiel 30 mA.  
 Voyant de présence 220 Volts en cabine de conduite.  
 Convertisseur 12/220V de 2000 Watts, à sinusoïde parfait, sans interrupteur, alimente toutes les prises 220 Volts, avec basculement automatique 220 Volts convertisseur / 220 Volts secteur (sans microcoupure) lors du branchement de la prise de charge extérieure.  
 Chargeur de batteries embarqué, permettant de recharger les deux batteries simultanément.  
 Un réfrigérateur d'une capacité interne de 30 litres, à compresseur à tiroirs avec régulation. Il permet la conservation des médicaments à une température régulée (0°C à +5°C). Cette régulation est garantie, véhicule en intervention ou remisé.  
 Horamètre moteur totalisant les heures de fonctionnement du moteur tournant.  
 Système permettant de laisser le moteur fonctionner sans la clef du véhicule, avec verrouillage des portes du véhicule.  
 Tableau de composants électriques (fusibles et relais repérés, disjoncteur différentiel 30 mA, chargeur de batterie, modulateur de sirène, etc...) avec accès pour les opérations de maintenance.  
 Installation d'un tableau de commandes centralisé en cabine pour l'ensemble des fonctions cabine et cellule.  
 Installation dans la cellule d'un tableau pour les fonctions électriques de la cellule sanitaire.  
 4 prises de courant 12 Volts + 4 prises USB + 1 prise couveuse, dans la cellule sanitaire.  
 10 prises de courant 220 Volts secteur dans la cellule sanitaire.  
 Eclairage de la cellule sanitaire par spots à LED.  
 Plusieurs options proposées.



Avertisseurs

Deux dispositifs lumineux bleus à LED, de classe 1, sur le pavillon avant droit et gauche.  
 Deux feux de pénétration à LED.  
 Un avertisseur sonore électronique 100 W / tonalité UMH normalisée.  
 Une rampe arrière extra plate dotée de quatre dispositifs lumineux bleus à LED, et six feux orange à LED, clignotant, sur le pavillon arrière, avec connecteur de toit étanche.  
 Plusieurs options proposées.

Transmission

Mise en place de trois alimentations protégées et des passages de coaxiaux d'antennes.  
 Fourniture et pose d'une antenne Antares (GPS + radio).  
 Fusible de protection après coupe batterie.  
 Plusieurs options proposées.

Lot de bord

Le véhicule est livré avec le lot de bord du constructeur.  
 Un support pour extincteur poudre 9 kg est installé dans un coffre.

Documentation

- Par véhicule :
- 1 certificat de carrossage ou d'équipement,
  - 1 notice d'emploi et d'entretien (établie par le constructeur du châssis),
  - 1 notice d'emploi et d'entretien (équipement),
  - fourniture des documents permettant l'immatriculation.
- Par série :
- 1 certificat de garantie conforme aux dispositions du CCAP,
  - 1 attestation de fourniture de pièces détachées conforme aux dispositions du CCAP,
  - 1 catalogue de pièces détachées (équipement),
  - 1 manuel de réparation (équipement),
  - 1 schéma normalisé de l'installation électrique (équipement).

*Photos non contractuelles - Différents types d'aménagements disponibles - Veuillez contacter votre commercial habituel.*



Appellation commerciale : UMH Cellule sur RENAULT MASTER

FICHE DE VENTE

Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

Réf. UGAP	MATERIEL DE BASE
2357721	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-Franco-de 1 à 5 unités
2357722	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-de 1 à 5 unités
2357723	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-Franco-de 6 à 10 unités
2357724	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-de 6 à 10 unités
2357725	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145CV-Franco/de 11 à 15 unités
2357726	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-de 11 à 15 unités
2357727	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145CV-Franco/de 16 à 20 unités
2357728	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-de 16 à 20 unités
2357729	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145CV-Franco/de 21 à 45 unités
2357730	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-de 21 à 45 unités
2357731	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-Franco-sup à 45 unités
2357732	P1-plancher cabine MASTER-4T5-145 CV-DU-sup à 45 unités

GARANTIE CONTRACTUELLE
<p>2 ans pour le châssis Plancher-cabine.                      6 ans peinture et anti-corrosion                      2 ans pour l'aménagement UMH complet.</p>

DÉLAIS
<p><u>Délai de mise à disposition pour :</u></p> <p>1 unité : 175 jours calendaires                      2 à 5 unités : 200 jours calendaires                      6 à 10 unités : 210 jours calendaires                      11 à 15 unités : 220 jours calendaires                      16 à 20 unités : 230 jours calendaires                      21 à 45 unités : 250 jours calendaires</p>